Réflexions du paysagiste

L'observatoire photographique des paysages en chantier !

Nathalie HENNER
Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise

DONNÉES TECHNIQUES

Référence photo	8-upsgeoire-CF012031.tif
Coordonnées	N45.447663 E5.640873
Altitude	466 m
Focale	80 mm
Azimut	340°

SITE PAYSAGER D'ENJEU LOCAL

ÉTAT ACTUEL

- Vue depuis le haut du coteau en limite de forêt.
- Vue dégagée sur le village de Saint-Geoire en Valdaine et sur les collines séparant le Val d'Ainan du hameau de Saint-Sulpice.
- Perception des espaces humides dans la vallée et de l'urbanisation qui se diffuse depuis le centre de Saint-Geoire en Valdaine.

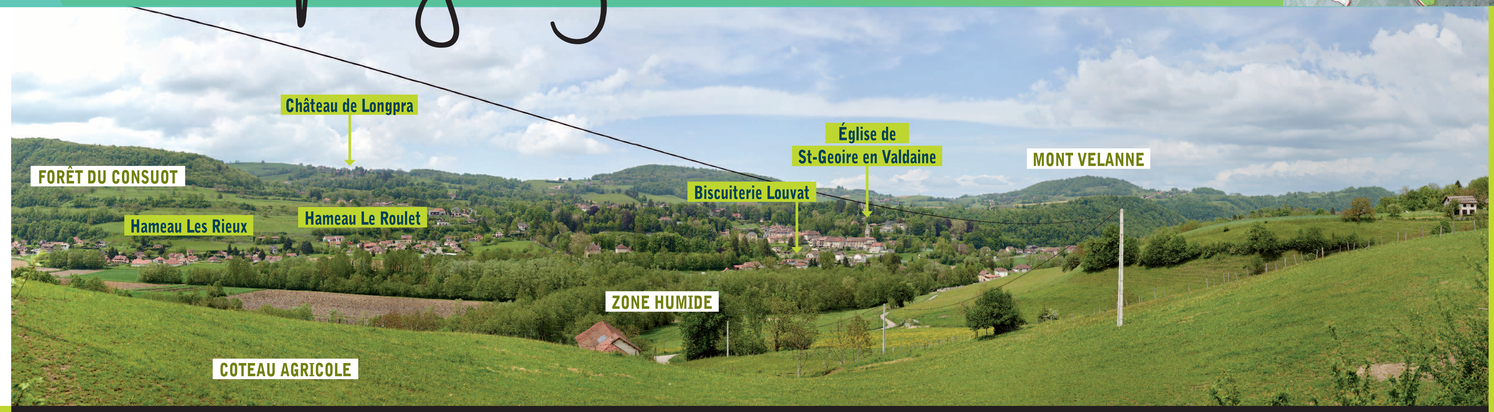

Vue sur les coteaux du Val d'Ainan

QUE DOIT-ON OBSERVER ?

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Lien avec le PADD

Rechercher des formes urbaines qui répondent aux enjeux d'économie d'espace et de maîtrise énergétique tout en répondant aux attentes des ménages et aux spécificités du territoire

- Observer le développement urbain autour des hameaux et la mise en œuvre de formes compactes permettant l'économie d'espace.
- Observer le comblement des dents creuses dans les centres-bourgs et observer l'impact de nouveaux projets urbains dans le paysage et dans le centre ancien.

Lien avec la Charte Paysagère

Qualité architecturale et paysage

- Inciter les nouvelles constructions à s'intégrer harmonieusement dans un tissu existant.

Lien avec la Charte Architecturale

Valoriser et qualifier le paysage architectural et urbain dans les franges d'urbanisation

- Maîtriser les extensions urbaines.
- Favoriser l'intégration des constructions nouvelles dans l'environnement.
- Valoriser les centres-bourgs.

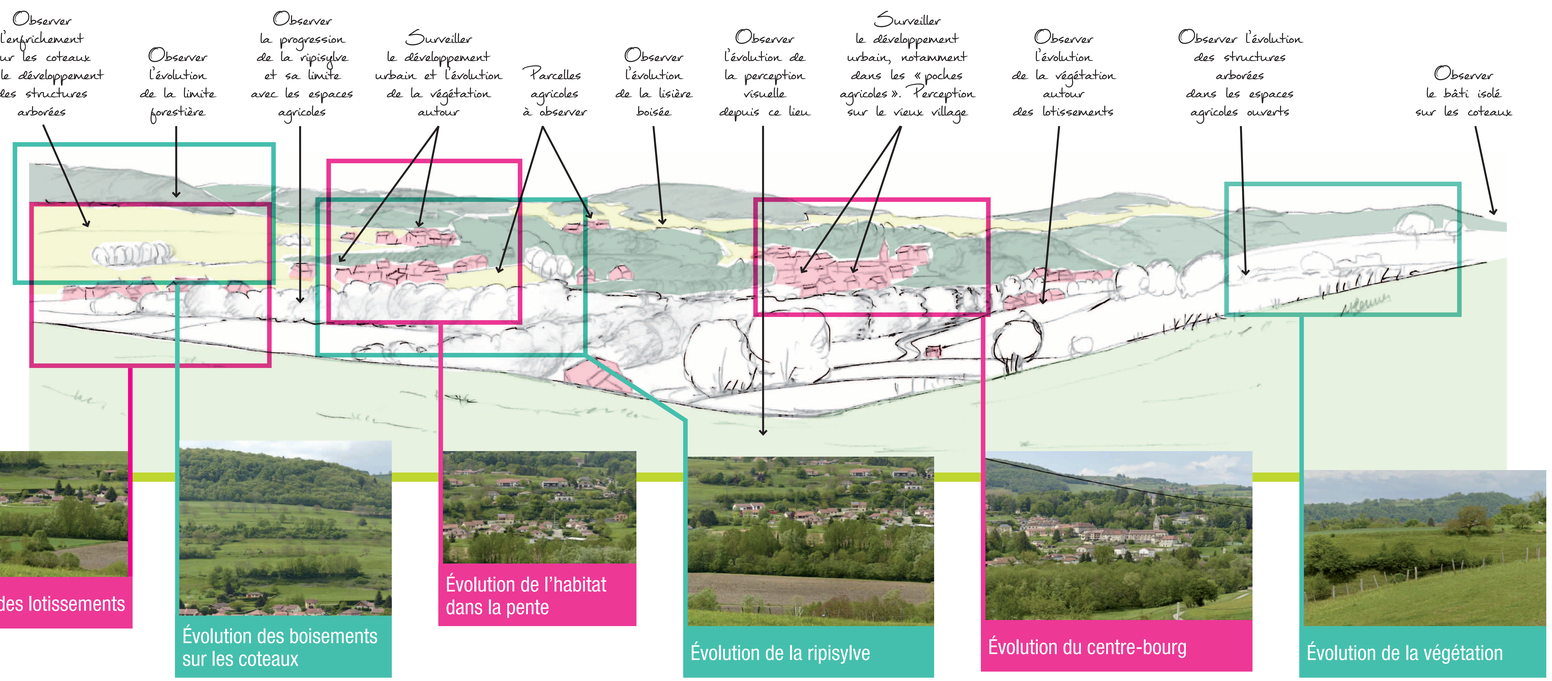

ÉVOLUTION DES ESPACES FORESTIERS

Lien avec le PADD

Valoriser les ressources forestières et conforter les multifonctions des espaces forestiers

- Observer l'avancée de la forêt sur les espaces agricoles.
- Observer l'évolution de l'enfrichement sur les coteaux qui peut contribuer à limiter les risques.

Lien avec la Charte Paysagère

Agriculture et paysage

- Éviter la fermeture du paysage dans les secteurs pré-montagnards.
- Protéger les lambeaux relictuels de la forêt alluviale.
- Limiter les peuplements uniformes de résineux ou de peupliers.
- Éviter les micro-boisements en timbre-poste dans les secteurs de colline ou de montagne.

ÉVOLUTION DES ESPACES AGRICOLES

Lien avec le PADD

L'agriculture voironnaise : une place prépondérante dans l'économie et la qualité des espaces

- Observer l'évolution des espaces ouverts, qui constituent une composante de l'identité du territoire.
- Observer le rôle des espaces agricoles dans la structuration des paysages et comme composante de l'identité du territoire.
- Observer l'évolution des structures arborées (haies, arbres isolés, vergers), qui composent la structure paysagère.
- Observer l'évolution de la ripisylve et des roselières.

Lien avec la Charte Paysagère

Agriculture et paysage

- Préserver les formes végétales identitaires du Pays Voironnais.
- Maintenir l'ouverture des prairies de coteaux menacées de déprise en secteur de moyenne montagne.
- Préserver des ouvertures entre les zones construites, en secteur à forte pression urbaine.

Lien avec la Charte Architecturale

Mettre en valeur l'architecture traditionnelle et ses potentialités

- Préserver et dynamiser l'image rurale du territoire.

New Deal - RC Grenoble. ©Photos : T. Bonin, N. Henner. X-droits réservés / Illustrations : AURG, Ermdk